



Augmentation des prix du tabac

Rubrique : actualités - Date : vendredi 20 septembre 2002

La Tribune titre à la Une « Bercy fait les fonds de tiroir pour boucler le budget 2003 » et annonce une « hausse des taxes du tabac au secours des allègements de charges ». Une analyse essentiellement fiscale où le quotidien économique qui prévoit pour sa part une hausse de 10% « voire davantage », souligne que « les réflexions semblent se poursuivre sur le montant précis » car « une augmentation des taxes ne signifie pas mécaniquement de meilleures rentrées fiscales ». Ainsi en 2002 avec une augmentation du tabac de 9% les recettes fiscales ont été inférieures de 80 millions d'euros à ce qui était espéré car la consommation de cigarettes a chuté de 4,5% au premier semestre. Tout en estimant que les causes de cette baisse « sont difficiles à appréhender » (campagnes antitabac, marché noir&), le journal observe que l'augmentation de la fiscalité sur le tabac est généralement répercutée par les fabricants sur les prix de vente et que depuis dix ans hausses de prix et recettes fiscales sont équivalentes.. Concluant sur l'affectation de ces nouvelles recettes fiscales, la Tribune interroge : « seront elles directement affectées au Forec (« fonds dont la fonction est de compenser aux régimes de sécurité sociale les pertes de cotisation liées aux mesures d'allègements de charges sociales ») ? ou bien « aura t-on droit ,une nouvelle fois à un tour de passe - passe entre l'Etat, le régime général et le fond ? ». Quoiqu'il en soit, pour le journal, « il semble déjà acquis